

RL - 12/02/021

Métropole

METZ

NomadPlay : le conservatoire joue sa partition en ligne

Gaël CALVEZ



Metz-Métropole a acheté 700 licences de NomadPlay pour que les élèves du Conservatoire puissent travailler chez eux en utilisant cette application. Photo RL /Gilles WIRTZ

Le Conservatoire de Metz-Métropole fait partie des conservatoires français pilotes pour tester NomadPlay. Une application qui, depuis décembre, permet aux élèves d'accéder à 3 000 partitions et d'être accompagnés par des orchestres de renom et des artistes virtuoses.

Et si vous jouiez Le Boléro de Ravel avec l'Orchestre symphonique de Strasbourg ou Les Quatre Saisons de Vivaldi avec le célèbre violoniste français Renaud Capuçon ? Depuis le mois de décembre, c'est possible pour les 700 élèves du Conservatoire de Metz-Métropole. [L'établissement, comme une petite dizaine de ses homologues en France, s'est engagé à devenir ambassadeur de NomadPlay, une application innovante](#) développée par la start-up parisienne Digital Music Solutions.

Pour la première fois, un instrumentiste quel qu'il soit peut venir remplacer un professionnel dans un grand orchestre. « Ce n'est pas du "re-recording" où l'on enregistre d'abord voix par voix puis on mixe et on vient retirer la voix souhaitée. Ici,

l'algorithme développé isole une voix à partir d'un enregistrement déjà existant », [se félicite le directeur du Conservatoire de Metz-Métropole, précisant que la société propose un catalogue de 3 000 titres](#) qui pourrait atteindre 5 000 références à la fin de l'année, le temps pour elle de récupérer les titres auprès des maisons de disques.

- Ouvrir davantage le catalogue

« Il y a dans ce projet une notion de karaoké », confesse Nicolas Stroesser. « Un élève qui va travailler avec un Quatuor de premier plan à un tempo qu'il aura choisi va gagner en analyse d'écoute, en rythme et en justesse. » Loin de remplacer l'enseignement en présentiel, cet outil devrait, selon le directeur du Conservatoire, offrir l'occasion aux enseignants de « réinterroger leur travail avec leurs élèves en leur donnant plus d'autonomie. »

Il devrait aussi favoriser l'accès au spectacle vivant. « De nombreux artistes dans ce catalogue sont programmés à la Cité musicale. On peut imaginer que les enseignants fassent le lien », poursuit Nicolas Stroesser, confiant que les créateurs de ce projet sont dans « une logique de développement territorial. » En d'autres termes, des enseignants du Conservatoire pourraient à l'avenir eux aussi contribuer à ce catalogue. Tout comme l'Orchestre national de Metz qui, pour l'instant, n'y figure pas.